



Héritage, refus de mon frère de signer pour la succession

Par **Delacourt Patricia**, le **13/02/2017** à **14:58**

Bonjour,
ma maman est décédée en octobre 2016, nous sommes 4 à hériter, il n'y a qu'un compte courant avec un héritage d'environ 1400€, mon frère aîné avec qui nous n'avons plus de nouvelle depuis 20 ans refuse toute communication avec l'agence bancaire qui gère la succession, que pouvons nous faire ?